



Exercer l'autorité

► MODULE 2 : CONNAISSANCE DE L'ENFANT

1. Organisation matérielle de la séance

LIEU : salle de cours de l'école ou salle de réunion

DURÉE :  30'

PUBLIC : accompagnateurs

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

- Formateur : tableau
- Accompagnateurs : de quoi écrire

DOCUMENTATION À CONSULTER :

- Formateur : documentation > www.carapatte-chatellerault.fr
- Accompagnateurs : Copies remises à l'issue du travail de recherche
Synthèse accompagnateur en lien sur le site

2. But à atteindre et objectifs :

- Savoir poser un interdit
- Savoir reconnaître la maltraitance

En fin de séance, les accompagnateurs doivent savoir repérer les situations d'abus d'autorité afin de les éviter.

3. Introduction



A. BUT DE LA SÉANCE

Faire prendre conscience aux accompagnateurs que leur rôle est important. Il ne se résume pas uniquement au seul accompagnement physique, mais il met en exergue de réelles capacités d'encadrement.

B. MOTIVATIONS

Accompagner, c'est comprendre et anticiper les comportements de l'enfant. C'est aussi être reconnu par les enfants comme un adulte responsable et exerçant une certaine forme d'autorité sur le groupe tout en ne dépassant pas les limites.

C. PLAN DE LA SÉANCE

- Exposé de la méthode de travail [3']
- Travail de recherche [2 x 5']
- Mise en commun des idées des différents groupes et synthèse en 3 grandes familles [2 x 5']
- Conclusion [5']





4. Enseignement :



A. EXPOSÉ DE LA MÉTHODE DE TRAVAIL [3']

Pendant cette séance nous allons procéder à l'identique des séances précédentes. Vous pouvez conserver les mêmes groupes (3 personnes au minimum) ou bien en constituer de nouveaux. N'oubliez pas de désigner un rapporteur.

B. 1^{ÈRE} RECHERCHE [5'] TRAVAIL EN GROUPE

EXPLIQUER LES RAISONS DES INTERDITS SUIVANTS ?

- 1°) IL EST INTERDIT DE MARCHER SUR LA ROUTE !
- 2°) IL NE FAUT PAS TRAVERSER LA ROUTE !
- 3°) COURIR SUR LE TRAJET CARAPATTE EST INTERDIT !

Par groupe et pendant 5', vous allez rechercher ces raisons. Cette méthode de travail fonctionnera avec une participation active de tous. Les accompagnateurs doivent donc émettre toutes les idées qui leur viennent à l'esprit.

C. 1^{ÈRE} MISE EN COMMUN DES IDÉES [5']

Le formateur inscrit sur le tableau les différentes idées énoncées par les rapporteurs et en fait le point.

Au minimum les raisons suivantes doivent apparaître :

- Il est interdit de marcher sur la route
 - la route est réservée aux voitures, motos, camions
 - on risque de se faire renverser
- Il ne faut pas traverser la route
 - les voitures ne nous voient pas à cet endroit
 - Il n'y a pas de passages pour piétons
- Courir est interdit
 - il n'est pas utile d'arriver en avance à l'école
 - c'est dangereux pour les autres piétons que l'on croise
 - on a plus de chance de trébucher



Pour la bonne marche du groupe, des règles précises doivent être établies et respectées de tous. Les droits et les devoirs de chacun doivent être clairement énoncés. En cas de transgression, l'accompagnateur doit décliner un certain nombre de sanctions adaptées à la faute commise.

- Marcher en tenant la main d'un accompagnateur plutôt que celle d'un camarade
- Se faire exclure temporairement du Carapatte
- Se faire exclure définitivement du Carapatte

D. 2^{ÈME} RECHERCHE [5'] Travail en groupe

En 5 minutes, identifier des actes d'abus d'autorité et de maltraitance

E. 2^{ÈME} MISE EN COMMUN DES IDÉES [5']

Le formateur inscrit sur le tableau les différents résultats énoncés par les rapporteurs tout en relançant le débat si un approfondissement s'avère nécessaire.

Au minimum les idées suivantes doivent apparaître :

- agir de manière brutale,
- donner des coups,
- ignorer un enfant,
- humilier un enfant (par la parole, les moqueries),
- lui imposer un rythme inadapté,
- persécuter un enfant (brimades à répétition),
- créer une ambiance de peur,
- exercer une autorité exagérée,
- instaurer un climat ambigu (langage déplacé, attouchement...).

F. CONCLUSION [5']

Ce travail permet à l'accompagnateur de mieux se situer dans sa relation avec le groupe d'enfant, de faire respecter les règles de vie du convoi Carapatte et d'adapter sa réaction en conséquence d'une transgression d'un des enfants.

➤ Distribution de la synthèse accompagnateur et lecture en commun

« AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ? »

➤ Annonce de la séance suivante

« NOUS AVONS VU L'ABUS D'AUTORITÉ
ET LA MALTRAITANCE.
APRÈS LA PAUSE NOUS ABORDERONS UN AUTRE THÈME :
SÉCURITÉ ET ASPECTS RÉGLEMENTAIRES »